

Le pouvoir d'achat des Douaniers

Une revalorisation obligatoire

LA REALITE:

L'inflation entre 2002 et 2017 a été d'environ 1,4% par an. (Avec plus de 2% en 2018.)

Evolution de l'inflation sur la période: +21%

Exemple édifiant :

Prix du sans plomb 95 : -en 1986 **0,50€/I**

-en 2002 **0,75€/I** (+30%) -en 2018 **1,23€/I** (+62%)

RAPPEL:



En 1993 valeur du point d'indice annuel 46,8186 En 2017 valeur du point d'indice annuel 56,2323

Evolution du point d'indice sur la période : +20 % Evolution de l'inflation sur la période : +35 %

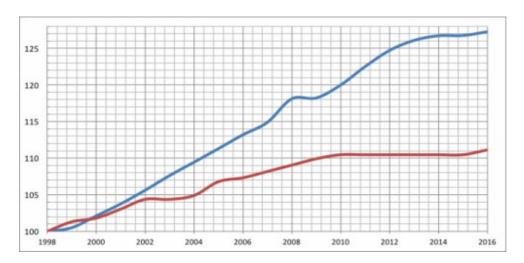
La perte de pouvoir d'achat est d'environ 15% avec une accélération très nette depuis 8 ans (gel du point d'indice ...)

Sans oublier les hausses successives des cotisations.



En 2018 : les Fonctionnaires allemands ont obtenu 7,5 % d'augmentation après négociations !!!

Inflation (bleu) et point d'indice (rouge) base 100 en 1998.



L'UNSA DOUANES exige une véritable augmentation du pouvoir d'achat des Douaniers.

Pour tous Douaniers et Fonctionnaires :

- 1. Une augmentation significative du point d'indice.
- 2. Une prise en compte totale des primes pour le calcul des pensions de retraite.
- 3. Une prise en charge des Frais de transport.(domicile/travail).

Pour les OP/AG:

- 1. Une revalorisation de l'ACF.
- 2. Une défiscalisation des heures RTS. (la réponse du DG ne nous satisfait nullement !!)

3

Pour les Surv:

- 1. Une hausse de l'IR.
- 2. Un déplafonnement de l'ACF.
- 3. Une majoration des heures de nuit, weeks-end et jours fériés.

Pour faire plier la DG et le Gouvernement nous aurons besoin de

Tous les Douaniers !!!

